

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. 13.30
Six mois. 26.
Un an. 50.50Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)

3 0/0	70 80
4 1/2	98 25
Emprunt (5 0/0)	105 95
3 0/0	70 95
4 1/2	98 15
Emprunt (5 0/0)	106 10

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3050 00
	Société g. détachée	470 00
	Credit foncier de France	660 00
	Chemin autrichien	560 00
	Lyon	1020 00
	Est	628 00
	Ouest	668 00
	Nord	1245 00
	Midi	765 00
	Suez	700 00
	Péruvien	00 0/0

Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
	Banque ottomane (nouvelle)	362 00
Bondres court		25 16 00
Credit Mobilier		155 00
Ture		10 20

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 3 novembre.
Change sur Londres, 4,81 0/0; change sur Paris, 5,19 1/2.Valeur de l'Or 102 5/8.
Café good fair, (la livre) 18 3/8.
Café good Cargoes, (la livre) 18 7/8.
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co. représentés à Roubaix par M. Bouteau-Grymonprez :

Havre, 3 novembre.
Ventes 100 balles, marché calme; même situation qu'hier.Liverpool, 3 novembre.
Ventes 6,000 balles. Marché inchangé.New-York, 3 novembre.
Cotons : 11 1/8.
Recettes 175,000 b.
80 76 1/2.

ELECTIONS DU 4 NOVEMBRE

CANTON DE ROUBAIX-EST
CONSEIL GÉNÉRAL

CANDIDAT

M. Pierre CATTEAU
Conseiller sortant
Manufacturier.

Canton de Roubaix-Ouest

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

CANDIDAT

M. Scrépel-Roussel
Manufacturier
Ancien adjoint au Maire de Roubaix.

CANTON DE LANNOY

Election d'un membre du Conseil général

CANDIDAT

M. C. DESCAT
Conseiller sortant

ROUBAIX 3 Novembre 1877.

Aux Electeurs du Canton-Est de Roubaix.

Messieurs et chers concitoyens.
L'année dernière, vous m'avez fait l'honneur de m'investir, pour la seconde fois, du mandat de conseiller général du Canton-Est de Roubaix.Ce mandat étant expiré, je viens vous en demander le renouvellement.
En 1876, je me suis présenté à vos suffrages, soutenu par un grand nombre de mes amis.

Aujourd'hui, le Comité conservateur tout entier me prête son appui ferme et dévoué.

Je soutiendrai toujours une politique favorable au maintien de la PAIX et à la défense des principes conservateurs : LA RELIGION, LA FAMILLE ET LA PROPRIÉTÉ.

La PAIX est nécessaire, indispensable.

Tous les Français le savent, et chacun est disposé à faire les plus grands sacrifices pour la conserver.

Autant que qui ce soit, je veux la PAIX et je la défendrai avec énergie.

Je soutiendrai la Constitution, en appuyant les trois grands pouvoirs de l'Etat : le Maréchal président de la République, le Sénat et la Chambre des députés.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. 20 c
Réclames : " 30 c
Faits divers : " 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces reçues à Roubaix, au bureau du journal ; à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place ; à Paris, chez MM. HAYAT, LAPORTE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Le mandat de Conseiller général est essentiellement un mandat d'affaires. La construction des routes, des canaux, des chemins de fer et leur entretien ; les questions relatives aux hospices, aux hôpitaux, aux écoles, aux églises ; les créations nécessaires aux villes qui grandissent ; la protection du travail de nos classes ouvrières ; voilà les intérêts dont on a plus particulièrement à s'occuper au Conseil général.

C'est en me pénétrant de ces devoirs que j'ai fait mes efforts, afin d'obtenir, pour Roubaix, la création d'un Tribunal de commerce, d'une succursale de la Banque de France, d'une Chambre de commerce, et que j'ai constamment demandé la protection de notre Travail national.

Je me suis encore particulièrement appliqué à obtenir l'achèvement de notre réseau de chemins vicinaux, qui, depuis peu d'années, s'est considérablement augmenté.

Electeurs !

Si, de nouveau, vous me confiez le mandat de Conseiller général, je continuerai à m'occuper activement des affaires industrielles, commerciales et agricoles de notre département.

C'est, je crois, le meilleur moyen de ramener le travail et l'aisance parmi nous.

Pierre CATTEAU.
Manufacturier.
Conseiller sortant.

Aux Electeurs du Canton de Roubaix-Ouest

Mes chers Concitoyens,

Cédant aux sollicitations des membres du Comité de l'Union conservatrice et fermement convaincu qu'un grand devoir civique s'impose aujourd'hui à tous les conservateurs français, j'ai accepté la candidature pour le conseil d'arrondissement.

Fabricant depuis quarante ans, et depuis trente ans membre du conseil des Prud'hommes, les ouvriers connaissent mon dévouement à leurs intérêts et le soin que j'ai toujours apporté à une équitable répartition des salaires.

Comme Conseiller municipal, et ancien adjoint au maire de Roubaix, les questions qui intéressent notre canton me sont familières.

Bon nombre de chemins de petite et de grande communication sont en mauvais état ; je réclamerai leur amélioration si nécessaire, au double point de vue de la circulation et de la salubrité publique.

Certaines denrées alimentaires, consommées par la classe pauvre, sont grévées, j'appuierai tout vou jeant à l'abaissement des droits qui les frappent.

Enfin, au point de vue politique, je voterai pour les candidats qui continueront à soutenir, au Sénat, le parti sur lequel s'appuie le gouvernement du Président de la République, car ce parti est la seule digne encore debout, qui s'oppose à l'envahissement de la Démagogie et du Radicalisme.

Si les radicaux triomphaient au Sénat, ce serait le dernier coup porté à nos affaires, déjà si atteintes par la crise politique; ce serait la destruction de la prospérité commerciale, industrielle et agricole de notre pays.

Electeurs, soutenez donc la bonne cause, la cause de la liberté, de la paix et du travail que je m'efforcerais de faire triompher si vous m'accordez vos suffrages.

SCRÉPEL-ROUSSEL,
Manufacturier.Ancien adjoint au Maire de Roubaix,
Vice-Président de la Chambre de Commerce
Vice-Président du Conseil des Prud'hommes

M. Constantin Descat adresse la circulaire suivante aux électeurs du Canton de Lannoy :

ELECTEURS !

Depuis plus de seize années vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour votre représentant au Conseil général.

Pendant ce long espace de temps, je ne crois pas avoir démérité de vos suffrages; aussi est-ce avec confiance que je viens aujourd'hui vous demander le renouvellement de mon mandat.

Si vous me faites l'honneur de me renvoyer au Conseil général, ma ligne de conduite sera celle que j'ai toujours suivie jusqu'ici.

Je ne cesserais de continuer tous mes efforts pour obtenir le prompt achèvement du réseau de nos chemins vicinaux qui créent des communications faciles entre toutes les communes, ainsi que des débouchés précieux pour l'agriculture vers le centre de nos grandes villes voisines.

Le Conseil général a émis le vœu de voir rétablir les zones pour la vente du tabac, de façon à en réduire notablement les prix dans les régions frontalières. J'ai contribué à faire émettre ce vœu; malheureusement le Gouvernement est resté, jusqu'à présent, sourd à nos réclamations, si légitimes à tous égards.

J'espère cependant que, grâce à notre persévérance, le Gouvernement finira par écouter le vœu unanime du Conseil général.

L'impôt sur la chicorée a été également l'objet de masollicitude; je me suis associé à mes collègues pour obtenir des Chambres l'abolition de cet impôt; et je ne désespère pas qu'il ne soit bientôt satisfait à nos réclamations.

Electeurs !

Soyez persuadés que dans ces questions particulières, comme dans toutes les autres qui vous intéressent d'une façon plus ou moins directe, vous me trouverez toujours prêt, comme par le passé, à défendre énergiquement vos intérêts.

C. DESCAT.

A propos d'une réponse de M. Alfred Motte.

M. Alfred Motte a fait imprimer dans le *Petit Roubaisien* une réponse à notre article de mercredi.

M. Motte commence en ces termes : « J'ai lu, relu, et médité avec l'attention qu'il mérite votre article de ce jour et je crois l'avoir bien compris. » Puisque l'honorable candidat déclare nous avoir si bien compris, nous nous étonnons qu'il laisse de côté, qu'il passe absolument sous silence, le point principal de notre article, celui sur lequel nous avons plus particulièrement insisté et qui est, en somme, l'objet même du débat.

« La grande erreur de M. Alfred Motte, disions-nous, est celle-ci : il croit que nous avons à discuter seulement une question de politique spéculative, une question de forme gouvernementale. Le débat est plus haut. Il ne s'agit pas seulement de savoir si nous serons en république, en royauté, ou en empire; il s'agit pas de choisir entre tel ou tel drapeau; il faut nous prononcer pour ou contre la Croix. La Révolution a posé le dilemme; nous ne pouvons plus nous y soustraire. Nous sommes pour elle ou contre elle. Les nuances se fondent et disparaissent. La lumière, qu'on avait pu obscurcir longtemps, apparait maintenant resplendissante, éclairant les situations des deux armées en présence. Entre les deux, il faut choisir; on ne peut combattre à la fois dans l'une et dans l'autre. A nous de dire, si nous voulons sauvegarder la vérité religieuse et sociale, ou si nous la laisserons chasser de nos lois et de notre enseignement; si nous enfermerons le catholicisme dans ses temples, en attendant que d'autres le poursuivent jusque dans les catacombes. »

M. Alfred Motte ne conteste pas cette thèse; c'est donc qu'il en reconnaît l'absolue vérité.
Nous avons dès lors raison de soutenir que les électeurs doivent se préoccuper, avant tout, de sauvegarder les principes sociaux et religieux, ceux que nous appelons les principes conservateurs. Ce devoir s'impose à eux; il est si étroit qu'ils ne sauraient hésiter à lui sacrifier momentanément leurs préférences politiques, lorsque cela est de nécessité. C'est ce que nous entendions, l'autre jour, par cette expression « faire la part du feu. »M. Alfred Motte nous semble agir d'une façon opposée. Il livre au hasard ces principes primordiaux, pour assurer le triomphe de ses récentes opinions politiques.
Catholique, l'accepte patronage des républicains et des radicaux; il s'est engagé à voter pour les candidats républicains au Sénat, *quels qu'ils soient*. Ces Républicains peuvent être libéraux, matérialistes, athées, socialistes, hostiles en un mot aux opinions religieuses et sociales de M. Alfred Motte — et M. Motte est assuré qu'ils le seront, car il sait mieux que

personne combien il est isolé dans son parti.

Si le vote de M. Motte les envoie à la Chambre Haute, ils feront la République, mais ils feront en même temps des lois qui jetteront le trouble dans l'Etat, en bouleversant l'Eglise, la Magistrature, l'Enseignement, l'Armée. Si M. Motte en doute, il n'a qu'à relire les programmes jurés par les chefs des gauches, par M. Gambetta notamment, qui proteste hypocritement de son respect pour la Religion mais qui annonçait, il y a quelques années, son intention « d'exterminer la lèpre dévorante du clergé », qui demandait la fermeture des couvents, en déclarant que toutes les jeunes filles qui y sont élevées sont des *sottes* ou des *prostituées*; il n'a qu'à se souvenir de M. Spuller déclarant, l'année dernière, à la tribune, aux applaudissements de la majorité radicale, que, contre le Catholicisme, les républicains voulaient aller « *lentement mais sûrement*. » Nous pourrions multiplier les exemples et les citations.

M. Alfred Motte se croit-il le droit de risquer un tel enjeu pour assurer le triomphe d'une simple théorie politique ? Et peut-il, sans inconséquence, prétendre qu'il « s'est réservé le droit absolu de défendre sa foi, qu'il maintiendra sa foi, » lorsqu'il s'est engagé à voter pour des hommes portant l'étiquette républicaine, ces hommes fussent-ils des ennemis de la foi de M. Motte, des amis de la Révolution ?

Nous aurions eu moins d'objections à faire à la circulaire de M. Alfred Motte, s'il était venu dire aux électeurs : « Je suis catholique ; je veux le respect de la Religion, de la Famille et de la Propriété ; je voterai donc en faveur des candidats sénatoriaux qui penseront comme moi sur ces graves questions ; mais, comme je suis républicain, je donnerai, ces réserves faites, la préférence aux candidats républicains. » Ceci eût été logique et nous n'eussions pu accuser M. Alfred Motte de sacrifier le fond à la forme.

Ces réserves, M. Alfred Motte ne les formule pas. Il votera, quoi qu'il advienne, pour des Républicains ; la Religion, la Famille et la Propriété s'en tireront ensuite comme elles pourront.

M. Motte nous dit : « J'ai pris pour devise : *Dieu et la République* » mais il est dans une situation telle, qu'il pourrait bientôt avoir à choisir, s'il avait le malheur d'être nommé, entre la cause de Dieu et la cause de la République.

Nous comprenons autrement nos devoirs de croyant et de Français.

Fidèle au programme de l'Union Conservatrice, nous avons surtout demandé, dans ces dernières années, à nos candidats, des garanties formelles en faveur de nos principes religieux et sociaux, Moyennant ces garanties, nous avons pu, il est vrai, recommander à nos amis des hommes qui n'étaient pas complètement d'accord avec nous sur la forme gouvernementale, mais qui étaient, comme nous, déterminés à résister aux empiétements du radicalisme. Nous sommes restés en cela logiques avec nous-mêmes, logiques avec nos convictions, avec notre foi, car nous sommes chrétiens avant d'être royalistes.

Nous estimons que ce programme vaut mieux, qu'il est plus sûr et surtout moins « inconséquent » que celui de M. Alfred Motte. Nous le suivrons, en attendant des temps meilleurs, en attendant le temps où notre honorable contradicteur, instruit par les événements, se sera rapproché de ses anciens amis.

Cette espérance n'a rien de blessant pour lui.

M. Alfred Motte n'est pas, en effet, républicain, parce qu'il croit que la République est le meilleur des gouvernements; il est devenu républicain, c'est lui qui nous le déclare, en propres termes, « parce que toute restauration de la monarchie légitime lui a paru impossible. »

D'où nous pouvons conclure, qu'au moment où la restauration de la Monarchie légitime lui paraît possible, M. Alfred Motte redeviendra royaliste. *Fluctuat nec mergitur !*
En terminant, le lecteur nous permettra de rappeler ces lignes écrites par un grand penseur; elles semblent s'appliquer admirablement au temps présent et elles pourront peut-être

nous servir de moralité. C'est M. de Bonald qui parle :

« Des sottises faites par des gens habiles; des extravagances dites par des gens d'esprit; des crimes commis par d'honnêtes gens... voilà les Révolutions. »

Ceci était vrai pour les hommes et les œuvres de 1789; ceci est encore vrai pour les hommes et les œuvres de 1877.

ALFRED REBOUX.

Nos Candidats

Les titres qui recommandent nos candidats aux suffrages des électeurs ont à peine besoin d'être exposés à des lecteurs roubaisiens.

Comme M. Pierre Catteau le constate légitimement dans sa profession de foi, il a pu durant son passage au Conseil général, travailler efficacement à assurer à Roubaix diverses grandes institutions : le Tribunal et la Chambre de commerce, la Succursale de la Banque de France. Les procès-verbaux de notre assemblée départementale témoignent du dévouement et de l'intelligence avec lesquels M. Pierre Catteau poursuivait ce but, aujourd'hui heureusement atteint.

L'annexion du Blanc-Seau à Roubaix fut aussi l'objet des efforts de M. Pierre Catteau. La question était proche de la solution; nous étions arrivés à une entente avec Tourcoing et Roubaix, allait acquiescer, par cette extension de territoire si naturellement indiquée, un nouvel élément de prospérité, quand la guerre et la révolution de 1870 vinrent tout mettre en suspens.

On n'ignore pas que M. Pierre Catteau est un partisan résolu d'une légitime et sage protection du travail national. Il s'en est fait le défenseur toujours écouté au sein du Conseil général.

Nous croyons que les électeurs du Canton-Est feront acte de sagesse en renouvelant à M. Pierre Catteau un mandat qu'il a si utilement rempli.

M. Scrépel-Roussel porte un nom justement honoré de nos populations. FABRICANT depuis de nombreuses années de la Chambre de Commerce et du Conseil des prud'hommes, nul mieux que lui ne connaît les besoins et les intérêts de nos ouvriers. Il apportera pour leur défense un jugement toujours sûr, une longue expérience, unie à un grand esprit de conciliation. Ancien adjoint au maire de Roubaix, conseiller municipal M. Scrépel-Roussel au Conseil d'Arrondissement nous sera d'un grand secours pour l'étude des questions communales.

Nous souhaitons de toute notre Ame le triomphe de ces deux candidatures, persuadé qu'en même temps qu'il servira la cause conservatrice, il sera un véritable bienfait pour les populations de nos cantons.

Etude sur la candidature de M. Alfred Motte

Vous affirmez, Monsieur, que vous avez été monarchiste et que vous êtes devenu républicain. Je ne vois rien de bien étonnant à cela, et n'y trouve pas à redire : c'est votre affaire.

Mais, pour entrer en matière, permettez-moi une réflexion :

Vous vous souvenez certainement d'une comédie où l'on fait une distinction entre deux sortes de pêches. Quand elles sont belles et immaculées, on les classe dans les pêches à trois francs; quand, au contraire, elles sont tachées, elles tombent dans le panier des pêches à quinze sous.

Eh bien ! M. Alfred Motte, ne vous faites pas d'illusion.

Pour les gambettistes et les anciens républicains à quinze sous. Pourquoi ? mais tout simplement parce que vous n'êtes pas pur et que vous avez la tâche catholique.

Radical et catholique, c'est une alliance ridicule, si elle n'était monstrueuse, et il fallait vraiment être doué d'une nature paradoxale pour imaginer ce produit.

Mais, me direz-vous, je ne suis pas un radical ! Ah pardon, puisque vous avez pris l'engagement de faire arriver les radicaux au Sénat; et ce serait encore, hélas, une contradiction de plus à relever, que de vous voir voter pour les radicaux, sans que vous le fussiez vous-même.

Quoique vousfassiez, vous êtes

dans une position impossible, et « sur le grand navire de la République où vous vous êtes embarqué » vous resterez seul....

Car enfin, voici où vous en arrivez. avec votre candidature amphibie : Vous êtes catholique, donc Vive Pie IX !

Vous êtes Gambettiste, donc : Le cléricalisme voilà l'ennemi, et vous devez extirper la lèpre dévorante du clergé

Vivent les Dominicains d'Arcueil et vivent les 363 qui sont vos alliés.

Vive le Roi et Vive la Ligue ! Tenez, M. Alfred Motte, vous m'avez l'air d'un petit abbé avec une robe de bure et un capuchon rouge.

Eh bien, prenez garde, car, sous cet habit bariolé, tous les partis vous reposeront, parce que vous n'appartenez à aucun d'eux.

Quant aux conservateurs libéraux, vos anciens amis, ils ne rient pas, je vous assure : ils vous plaignent et trouvent que c'est grand pitié de vous voir vous fourvoyer de la sorte.

Un conservateur libéral.

Une garantie

Nous traversons en ce moment une période d'anxiété, et nous ne dissimulerons pas que les esprits les plus fermes ont le droit de s'émouvoir des appréhensions qui se manifestent autour de nous.

C'est à peu de distance d'ici qu'a été formulé audacieusement pour la première fois le dilemme qu'on a la prétention d'imposer au chef de l'Etat : se soumettre ou se démettre. Nous en avons les premiers recueilli l'écho, et n'avons pas manqué de manifester nos sentiments de protestation. Aujourd'hui comme alors nous protestons contre cette double condition qui, en tous cas, mènerait la France aux castrophenes.

Le Maréchal ne se soumettra pas : il ne fera pas de M. Grévy ou de M. Gambetta le président du Conseil des ministres ; il ne s'alliera pas avec ceux qu'il a combattus hier. Nous en avons pour garantie sa parole.

Reste l'hypothèse d'une démission. Ici encore nous nous souvenons la parole donnée par le Maréchal : il a dit qu'il accomplirait en entier sa mission. Le chef de l'Etat ne cédera pas sa place au successeur de M. Thiers, au précurseur de M. Gambetta, lequel ne serait lui-même que le précurseur des Dupont et des Rochefort.

Ni soumission, ni démission, que se passera-t-il donc; et devons-nous assister à la continuation du conflit entre les pouvoirs publics ? Les hommes les plus expérimentés eux-mêmes seraient fort embarrassés de répondre. A notre avis, la lutte ne s'établira pas sérieusement entre le pouvoir exécutif et la nouvelle Chambre des députés. La lutte, nous ne voulons pas dire le conflit, aura lieu entre les deux Chambres, car le pouvoir exécutif se placera dans cette position qu'il dira n'avoir été que l'instrument de la politique de la majorité sénatoriale conservatrice.

Le Sénat et la Chambre des députés vont se trouver face à face. Le ministère peut disparaître, le Maréchal reste irresponsable, il n'y aura plus, sur le terrain politique; que la Chambre haute et la Chambre basse. Nous allons assister au développement de l'antagonisme de ces deux forces législatives. Laquelle l'emportera ? C'est le secret de l'avenir. Mais il nous est permis de constater que nous avons une garantie dans le maintien du Maréchal comme chef de l'Etat. Nous n'en pouvons demander davantage pour le présent.

ALEXANDRE WATTEAU

LES BULLETINS GOMMES

A propos de l'intéressante et inattendue question des bulletins gommes, un journal de Paris a reçu de l'un des députés qu'elle intéresse le plus particulièrement la lettre suivante.

Saint-Malo, 30 octobre 1877.

Monsieur le rédacteur,
Votre estimable journal a bien voulu s'occuper de la question de la validité des bulletins de vote modifiés au moyen de la superposition de nom d'un candidat à celui d'un autre. J'ai pensé que pour ceux qui se préoccupent de cette question il est essentiel que les termes en soient bien connus.Pour ce qui me concerne, les voici : Mes amis et moi avions répondu dans la 2^e circonscription de l'arrondissement de Saint-Malo, des bulletins dont vous trouverez un exemplaire ci-joint. Ces bulletins ont été modifiés de deux manières par les adversaires : sur les uns on a couvert mon nom et toutes mes qualités d'une feuille de papier très-mince sur lequel était inscrit celui de